



DOCUMENT UNIQUE

Aide à l'actualisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels spécial COVID-19



OBJECTIFS

- Répondre à l'obligation réglementaire d'établir et de mettre à jour le Document Unique.
- Appliquer une méthode d'évaluation des risques professionnels et s'appuyer sur les éléments de la Fiche d'Entreprise.
- Intégrer le risque biologique lié au Covid-19.
- Élaborer le plan d'action et mettre en place une démarche d'amélioration continue.



PROGRAMME

Vous accompagner dans la mise à jour de votre Document Unique via une méthodologie accessible et adaptable à toute entreprise.

- Notions réglementaires.
- Document Unique, de quoi parle t-on ?
- Méthodologie d'analyse des situations à risque.
- Exemples et illustrations spécifiques au COVID-19.

LES +

- Proposition d'outils concrets et entraînement à leur utilisation.
- Instauration d'une dynamique de progrès dans l'entreprise.
- Suivi proposé à l'issue de la sensibilisation.
- Exemple de Document Unique avec le risque Covid-19.



PUBLIC

Employeurs de tous secteurs d'activité.

Personne chargée de la sécurité dans l'entreprise ou missionnée par l'employeur.



DURÉE

Session de 1 heure en webinaire (visioconférence en ligne).



INTERVENANTS

Conseillers en prévention des risques professionnels.

ÊTES-VOUS CONCERNÉ ?

Avez-vous intégré le risque biologique du Covid-19 dans votre Document Unique ?

Rencontrez-vous des difficultés dans la mise à jour de votre Document Unique ?

Avez-vous recensé les risques présents dans votre entreprise ?



Inscription sur notre site internet www.sistm50.com. Pour tout renseignement, contacter Mme Koellsch :

m.koellsch@sistm50.com
02 33 76 63 49



En complément, ce thème est disponible en module de formation E-learning sur notre site internet www.sistm50.com

Répond aux exigences réglementaires
Décret n°2001-1016 du 05/11/2001.